



Comité Départemental de l'Hérault de Basketball

Chemin des jardins de Maguelone – 34970 LATTES

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Déclarée auprès de la préfecture de l'Hérault le 15 mars 1946 sous le numéro W343008536

COMMISSION SPORTIVE

Mercredi 30 novembre 2022

à 19h00 en présentiel

PROCES VERBAL

Les membres de la commission sportive du Comité Départemental de l'Hérault de Basketball se sont réunis en présentiel sur convocation du responsable de commission.

Il a été établi une feuille de présence. Elle permet de constater que 14 membres sur 16 sont présents.



PRESENTS :

Convoqués :

Mesdames : Betty GRAU, Muriel SCHOTENFELD,

Messieurs : Gérald MARCO, David DUPREY, Richard CHAMPAGNAC, René DENAT, Bruno GRAU ;
Sylvie DUPREY

Excusé : Charline SERVAGE (secrétaire comptable), Nathalie et Jean Jacques DESSAINT, Thierry BRUEL

Absent :

Invité : Karim KHALIFI



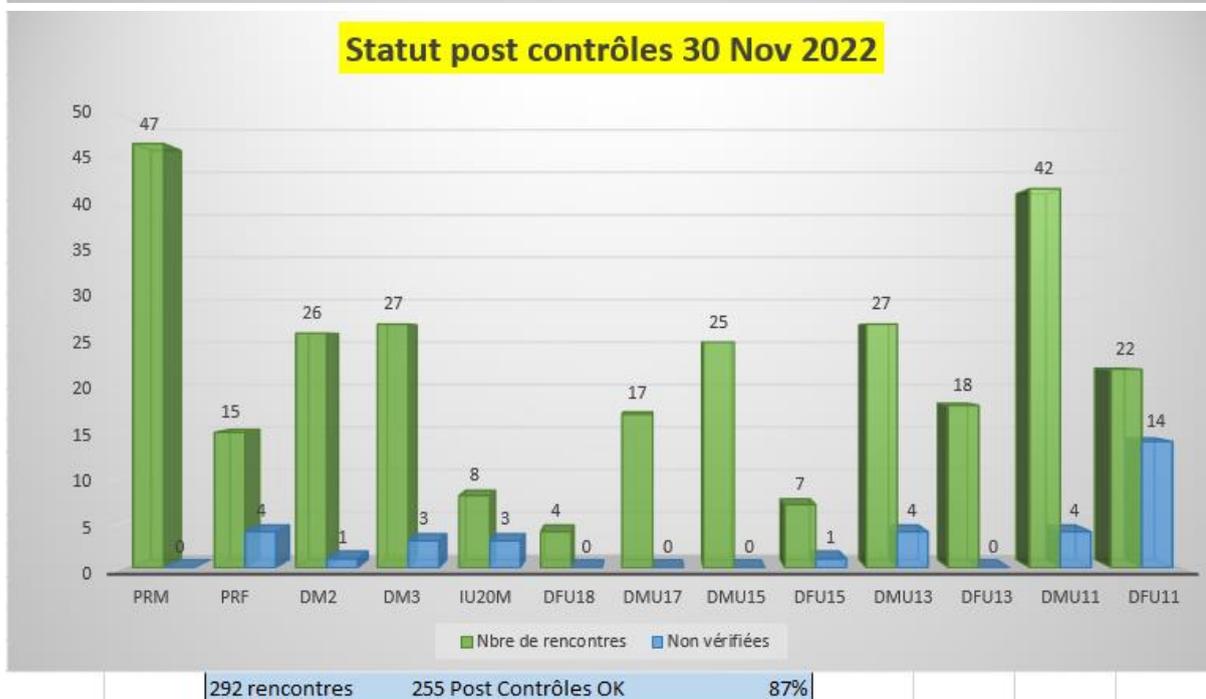
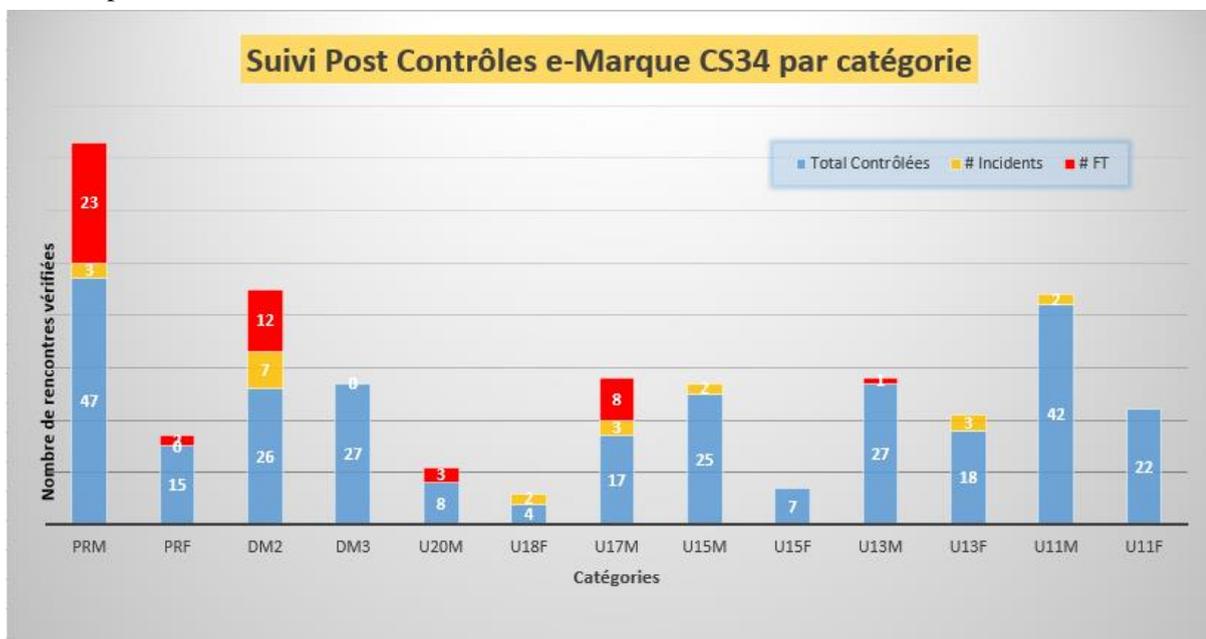
ORDRE DU JOUR :

- 1- Point championnats en cours
- 2- Point sur les coupes de l'Hérault
- 3- Gestion des dérogations / pénalités / brulés
- 4- Pb Championnats (U11F, M et match DM2 n°221)
- 5- Evolution règlement et disposition financière
- 6- Questions diverses



1- POINT CHAMPIONNATS EN COURS :

Etat des post contrôles :



Pb en court :

- Match DM2 n°221 du 19/11/2022 FOP-Sete
 → Le service juridique de la fédé est consulté.
 → La demande de réinitialisation de la rencontre sur FBI faite et la rencontre est de nouveau possible.
 → Proposition CS : frais déplacement des arbitres sont pris en compte par le comité, frais de déplacement des joueurs de Sète (2 voitures pour 36Km aller à 0,38€/Km soit 54,72€) par le club de Pézenas. La rencontre est à rejouer avant le 27 janvier 2023.
- PRF n°215 : inversion de joueuse. Demande confirmation aux arbitres.

- U11F : 1 club demande de jouer en division inférieure ABSSL, forfait général de Mosson, montée de BLMA2 (1 poule de 5, 1 poule de 4 !)
→ Consulter le pôle technique (Yassin)
→ Consulter les clubs pour un nouveau championnat à partir de janvier
- U11M-N2 : 1 club demande à jouer en division inférieure ES Paulhan. La demande a été traitée et les clubs des divisions concernées ont été informés.
- U11M-N3 : 1 club demande à jouer en division supérieure Mèze Loupian. La demande sera effective à partir de janvier 2023.

Bilan des vérificateurs :

- DFU18 : un club forfait général après parution des calendriers, une rencontre forfait. Les forfaits ont été pris en compte sur le site FBI.
- U15M : Equipe forfait sur la compétition plateau. La sanction doit être un forfait jeune. Il s'agit d'un club qui s'est engagé dans la semaine et qui n'a pas eu le temps de s'organiser.
- U13M : Un club fait coacher un adolescent de moins de 16 ans. Un mail de rappel du règlement lui sera envoyé.
- U11F et U13F : deux clubs ont fait jouer des joueuses non qualifiées ou pas dans leur catégorie ! Les rencontres sont perdues par pénalités.
- Il y a encore des rencontres sans arbitre officiel qui oublie la saisie des OTM. Le secrétariat fera un rappel.

Deux clubs n'ont pas fourni leur dernière feuille de match :

- DMU11 BC Fabrègues vs St Gely du 19/11
- DM2 Lunel Viel Basket vs Castelnau-4

Le secrétariat relance les clubs.

La caisse de péréquation est en attente des feuilles de match manquante pour payer les arbitres. Enfin, la CS prendra contact avec le CT1166 et le CD30 pour le RIB des arbitres du championnat IDMU20.

2- COUPE DE L'HERAULT

Le tirage a été fait en direct sur Facebook le 19 novembre (merci à Aurélien, Laurent et la préparation de Charline).

Plusieurs clubs ont demandé des corrections après le tirage car il n'avait pas compris le questionnaire de **désengagement**. Les équipes ont été réintégrées à la suite des équipes inscrites.

Le 1^{ier} tour est le 10 et 11 décembre.

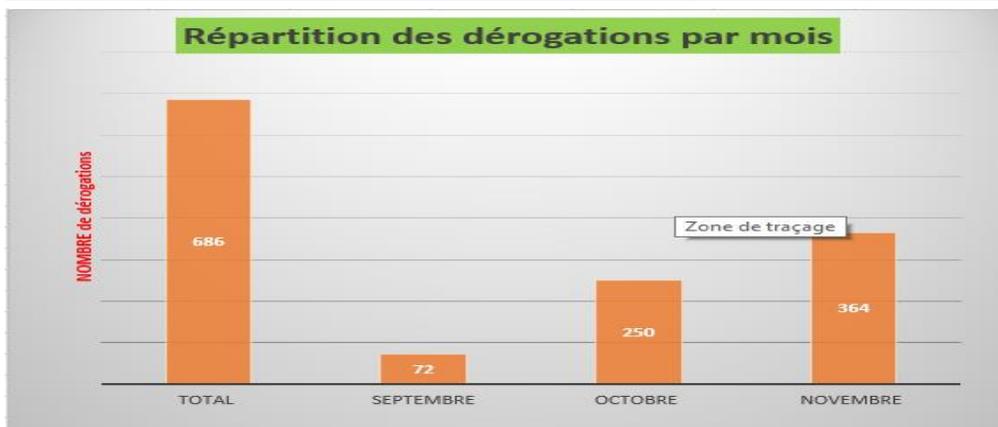
Rappel des vérificateurs :

Catégorie	Coupe
U9 Mixte et féminin	Muriel
U11F	David
U11M	Muriel
U13F	Bruno
U13M	Sylvie
U15F	Muriel
U15M	Thierry
U17M	Betty
U18F	Richard
U20M	Betty

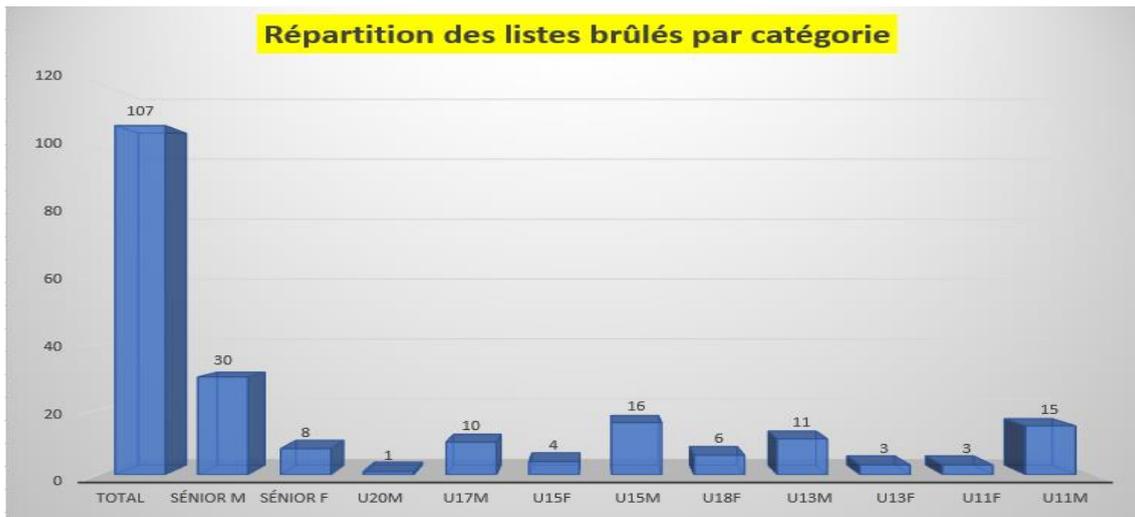
Coupe sénior féminin	Richard
Coupe Sénior masculin	Gérald

3- GESTION DES DEROGATIONS / PENALITES / BRULES :

Le nombre de dérogation est normalement élevé en début de saison lié essentiellement aux programmations des clubs.



Un tableau reprend la liste des brûlés pour toutes les catégories (CF à département).



A ce jour, les listes sont à jour. Pour les championnats arrivant à la mi-saison, ces listes seront arrêtées.

4- EVOLUTIONS REGLEMENTS ET DISPOSITONS :

La CS a été contacté par le comité territorial CT1248 pour l'intégration des équipes du club de SO Millau qui n'ont pas été retenues dans le championnat de la Ligue. Les équipes sont des catégories U13M et U15M. Elles sont intégrées dans les niveaux 2 des catégories concernées.

La CS aura aussi la charge de la gestion et du contrôle du championnat ID U20M composé de 3 clubs du Gard, 1 club de l'Aude et 3 clubs de l'Hérault.

5- QUESTIONS DIVERSES :

RAS

6- PROCHAINE REUNION :

Le 4 janvier 2023 à 19h15 à Frontignan

